

**Université D'Auvergne
Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand**

Année Universitaire 2011-2012

CAPACITE DE GERONTOLOGIE

- Informations et Conditions d'Inscription**
- Informations sur l'Enseignement**

Coordonnateur de l'Enseignement : Professeur B. LESOURD

Renseignements :

Secrétariat de département de Gériatrie Faculté de Médecine.

Tél. : 04 73 17 79 45

28 place Henri Dunant 63001 Clermont-Ferrand cedex

CAPACITE DE GERONTOLOGIE

CONDITIONS D'INSCRIPTION : réf. Arrêté du 29.04.88 modifié

Art. 3 :

Peuvent être admis à s'inscrire en vue des capacités de Médecine les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'origine des candidats ainsi que les ressortissants d'un état membre de la Communauté Economique Européenne dès lors qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales.*

Art. 4 :

L'inscription en vue de la préparation d'une capacité est subordonnée à la réussite à un examen probatoire comportant des épreuves écrites et un entretien. Les docteurs en médecine justifiant d'au moins trois années d'activité professionnelle peuvent être dispensés des épreuves écrites**

N.B. : La Commission Pédagogique a décidé, pour l'année universitaire 2011-2012, de ne dispenser des épreuves écrites que les candidats justifiant de 5 ans de pratique dans un service gériatrique hospitalier.

*L'examen écrit anonyme portera sur les " Pathologies somatiques fréquemment observées chez l'adulte"**(page suivante)*

Le nombre de candidats admis à suivre cet enseignement est limité.

* Ceci implique d'avoir la thèse, les stages et les enseignements du Résidanat validés au moins 1 mois avant le début des enseignements. L'absence de thèse n'est pas un obstacle pour passer l'examen probatoire.

** Liste ci-après

ENSEIGNEMENT : réf. Arrêté du 29.24.88 modifié

Art. 5 :

Les études de capacité de Médecine sont organisées sur une durée de 2 années.

Le programme et le volume horaire de la formation théorique ainsi que les obligations de formation pratique sont fixés, pour chaque Capacité, en annexe au présent arrêté (1).

1 – Enseignement Théorique (150h)

- Gériatologie de base et Fondamentale : le vieillissement
- Gériatologie Sociale
- Gériatologie Clinique : pathologie d'organes, pathologies associées
- Psychologie, maladies neurodégénératives et Psychiatrie des personnes âgées
- Pharmacologie et Thérapeutique en Gériatologie
- Coordination médicale des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et des réseaux de soins gériatologiques.

2 – Formation Pratique (suivant les recommandations de la Société Française de Gériatrie et Gériatologie (SFGG))

- au moins 80 ½ journées de stage dans différentes structures d'hébergement et de soins gériatologiques :
 - * services hospitaliers de gériatrie ,
 - * établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et soins de longue durée (SLD),

- * consultations et hôpitaux de jour gériatriques,
 - * Centre anti-douleur ou soins palliatifs,
 - * Equipes mobiles de gériatrie,
 - * Services de soins infirmiers à domicile et CLIC.
 - * urgences
- Travaux dirigés sur cas cliniques

Coordonnateur de l'Enseignement : Professeur B. LESOURD

L'Enseignement Théorique aura lieu à la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand sous forme de 4 séminaires de 3 jours. Certains séminaires pourront avoir lieu en commun avec d'autres capacités de Gériatrie dans d'autres Facultés, notamment à Saint-Etienne.

CAPACITE DE GERONTOLOGIE

EXAMEN PROBATOIRE

**** Liste des Thèmes** sur lesquels porteront les questions de l'examen écrit :

- Principales maladies hépato-biliaires (cirrhoses, ictères, lithiases ...)
- Equilibre ionique et acidobasique normal, principales perturbations
- Principales infections fébriles (septicémies, endocardites, méningites, pneumopathies aiguës)
- Hypertension artérielle
- Insuffisance coronarienne, infarctus du myocarde
- Troubles du rythme cardiaque
- Insuffisance cardiaque
- Tuberculose
- Classification des anémies
- Phlébites et embolies pulmonaires
- Hypo et hyperthyroïdies
- Les principales classes pharmacologiques (maniement, indications, incidents) :
antibiotiques ; psychotropes ; antihypertenseurs ; etc ...
- Hémipariés
- Diabète de type II
- Insuffisance rénale chronique
- Ulcères gastro-duodénaux
- Cancers digestifs, cancers du sein
- Dépression, psychoses, névroses, démences
- Insuffisance respiratoire chronique
- Principales pathologies articulaires dégénératives et inflammatoires
- Artériopathies des membres inférieurs
- Diagnostic d'un coma
- Diagnostic d'un épanchement des séreuses (pleural, péricardiaque, ascitique)

N.B. : références

1) " Traité de Médecine " - 4^{ème} Edition 2001 – par P. GODEAU, S. HERSON et J-Ch PIETTE. Ed. FLAMMARION

2) DSM4 simplifiée

NB : il s'agit de pathologies de l'adulte jeune

Les **Inscriptions** à l'examen probatoire seront acceptées à partir du **15 juin jusqu'au 8 octobre 2011** à la :

Faculté de Médecine de CLERMONT-FERRAND

Université d'Auvergne, Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand

Service de la Scolarité 3^{ème} cycle-Gestionnaire de la Formation Continue : Mlle BETTE : **Demander votre dossier pour l'inscription au probatoire par mail : jennifer.bette@u-clermont1.fr** (04 73 17 79 36).

28 place Henri DUNANT, 63001 Clermont-Ferrand Cedex

(sous réserve de remplir les conditions d'inscription fixées dans l'arrêté du 29.04.88)

L'examen probatoire aura lieu **le Mardi 11 Octobre 2011** (14h00-15h00) à la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand – *Une convocation sera adressée par le service de la scolarité dans les huit jours précédents l'examen, pour les étudiants ayant rendu leur dossier d'inscription.*

CAPACITE DE GERONTOLOGIE

CONDITIONS D'INSCRIPTION : (réf. arrêté 29.24.88 – modifié, art. 3 et art. 4)

INSCRIPTION à l'examen Probatoire :

du **15 Juin jusqu'au 8 octobre 2011** à la :

Faculté de Médecine de CLERMONT-FERRAND

Service de la Scolarité 3^{ème} cycle (Rez-de-Chaussée : Bureau 26),

28 place Henri DUNANT, 63001 Clermont-Ferrand Cedex

EXAMEN PROBATOIRE (écrit) :

Le 11 octobre 2011 (14h00 - 15h00)

Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand

28 place Henri DUNANT, 63001 Clermont-Ferrand Cedex

Les candidat(e)s sont prié(e)s d'arriver 30 minutes avant le début de l'épreuve et doivent être muni(e)s de leur carte d'identité.

Les étudiants auront aussi un entretien avec le responsable de l'enseignement. Celui-ci aura lieu à l'hôpital Nord dans le bureau du Pr. Lesourd. Les rendez-vous seront donnés le jour du probatoire.

Le nombre de candidats admis à s'inscrire en année universitaire est limité à 35 maximum.

ENSEIGNEMENT : réf. Arrêté du 29.04.88 – modifié

Les études des Capacités de Médecine sont organisées sur une durée de 2 années et comportent :

1 – **L'Enseignement Théorique** aura lieu à la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand ou dans d'autres centres universitaires d'Auvergne sous forme de 4 séminaires de 3 jours pendant chacune des deux années de la capacité. Chaque année 1 ou des séminaires seront communs avec les étudiants de certaines des Facultés suivantes : Limoges et Saint-Etienne. Ces séminaires communs auront lieu, à tour de rôle dans chacune des Universités y participant:

2 – **Formation Pratique.**

- au moins 80 ½ journées de stage dans différentes structures d'hébergement et de soins gériatologiques :

* services hospitaliers de Court Séjour ou de Service de Soins et de rééducation gériatriques,

Université d'Auvergne, Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand

- * établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et soins de longue durée (SLD),
- * consultations d'évaluation et hôpitaux de jour gériatriques,
- * Centre anti-douleur ou soins palliatifs,
- * Service de psychogériatrie,
- * Equipes mobiles de gériatrie,
- * Services de soins infirmiers à domicile et CLIC
- * Urgences

Coordonnateur de l'Enseignement : Professeur B. LESOURD

Renseignements : Secrétariat de département de Gériatologie Hôpital Nord. Tél. : 04 73 75 08 35
Hôpital Nord BP 56 63118 Cébazat

CAPACITE DE GERONTOLOGIE

INSCRIPTION

Inscription en année universitaire 2011-2012

Elles auront lieu entre le **15 juin au 8 octobre** (1^{ère} année, avant probatoire) **et au 24 Octobre** (2^{ème} année et inscription définitive en 1^{ère} année, post probatoire) **2011** à la :

Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand

Service de la Formation Continue de la Scolarité 3^{ème} cycle (Rez-de-Chaussée : Mlle BETTE Jenny)
28 place Henri DUNANT, 63001 Clermont-Ferrand Cedex

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 13 h 30 à 16 h 00

PIECES à FOURNIR :

- Doctorat en médecine (photocopie certifiée conforme) ou sous réserve " attestation de soutenance de thèse " à la faculté prévoyant cette soutenance avant le 27/12 de l'année de l'inscription en capacité.

Le diplôme de Docteur en médecine qualifiant en " Médecine Générale " (photocopie certifiée conforme) devra être fourni avant le 31/12 de cette même année.

- Une lettre de motivation, indiquant les raisons pour suivre cette formation

- Un curriculum vitae, indiquant entre autres toutes les activités cliniques antérieures du candidat (dispense possible du probatoire)

- 2 enveloppes non timbrées à votre nom et adresse

- attestation d'assurance responsabilité civile, y compris assurance professionnelle

- vous munir de votre chéquier pour régler les droits d'inscription à l'examen probatoire : 241,57 € pour 2010-2011 (ces droits sont susceptibles de varier légèrement pour 2011-2012)

Pour les candidats étrangers (hors C.E.E.) :

. Présenter obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité

. et, soit le visa d'entrée sur le territoire national, soit la carte de séjour

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

CAPACITE DE GERONTOLOGIE

1) EXAMEN PROBATOIRE (écrit)

le 11 Octobre 2011 de 14h00 à 15h00

Faculté de Médecine de CLERMONT-FERRAND

28 place Henri DUNANT, 63001 Clermont-Ferrand Cedex

Inscription à l'Examen Probatoire :

à partir du **15 juin jusqu'au 8 octobre 2011**

Régler les droits partiels (241,57 €) avant l'examen probatoire. Les étudiants qui n'auront pas acquitté ces droits, au plus tard 8 jours avant le probatoire, ne seront pas autorisés à composer.

Inscription définitive

Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand

Service de la Formation Continue de la Scolarité 3^{ème} cycle (Rez-de-Chaussée : Mlle BETTE)

28 place Henri DUNANT, 63001 Clermont-Ferrand Cedex

Régler les droits complémentaires – Tarifs 2010-2011 : (237,00 € pour la 1^{ère} année, 478,57 € pour la 2^{ème} année) avant le premier séminaire. Les droits universitaires sont révisés chaque année. Il faut se renseigner pour les droits de l'année à venir. Les étudiants qui n'auront pas réglé ces droits ne seront pas admis au séminaire.

1) ENSEIGNEMENT – Année Universitaire 2011-2012

RENTREE UNIVERSITAIRE 17 octobre 2011

Enseignement Théorique (4 séminaires de 3 jours chacune des deux années)

Candidats de 1^{ère} et 2^{ème} année (Les 4 premiers séminaires sont faits en 2010-2011, les quatre autres l'année suivante et ainsi de suite). Les étudiants s'inscrivant en 2010, 2012 etc commencent par les modules 1 à 4 et suivent les modules 5 à 8 la deuxième année, les étudiants s'inscrivant en 2009, 2011, etc font l'inverse.

- Module 1 Module Fondamental (19 heures)
- Module 2 Evaluation gérontologique standardisée (19 heures)
- Module 3 Plateau technique en Gérontologie (19 heures)
- Module 4 Psychogériatrie (19 heures)
- Module 6 Nutrition (19 heures)
- Module 5 Gérontologie Sociale, coordination en EHPAD et réseaux de soins (19 heures)
- Module 7 Prévention en Gérontologie (19 heures)
- Module 8 Médecine et Chirurgie Gériatrique (19 heures)

Enseignement Pratique (80 ½ Journées de stage):

Candidats de 1^{ère} année :

- 20 ½ journées de stage dans des Services Hospitaliers ,
- 20 ½ journées de stage dans des Etablissements d'hébergement et de soins pour personnes âgées,

Candidats de 2^{ème} année :

- 20 ½ journées de stage dans des services Extra-Hospitaliers
- 20 ½ journées de stage dans des consultations et hôpitaux de jour gériatriques,
- Mémoire à remettre pour le 1^{er} mai 2011

Chaque module est validé par un examen écrit lors du module suivant. En cas d'absence, la 1^{ère} session d'examen et l'examen du module 4 se tiendront entre les 25 Mai et 30 Juin. La moyenne générale est calculée sur les 8 modules mais une note inférieure à 8/20 à un module invalide celui-ci

La fin de la 2^{ème} année est aussi validée par un examen portant sur tous les modules, en commun avec les Facultés de l'inter région Rhône-Alpes. Il faut avoir la moyenne à cet examen interrégional.

Les enseignements Théorique et les stages sont OBLIGATOIRES*. Les absences non justifiées et acceptées par le responsable empêchent de présenter à l'examen du module. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif. Des modifications peuvent intervenir avant la rentrée universitaire.

** l'autorisation de passer les examens des différents modules peut être refusée en cas d'absentéisme.

Coordonnateur : Professeur B. LESOURD

CAPACITE DE GERONTOLOGIE

1^{ère} et 2^{ème} année

RENTREE UNIVERSITAIRE de la capacité : le 24 Octobre 2011

ENSEIGNEMENT THEORIQUE :

- **Module 1 6 Module Juridique et Médico-Social**

Du 25 au 27 octobre 2011.

- **Module 5 Module Nutrition**

Du 29 novembre au 1^{er} décembre 2011

- **Module 7 Prévention en Gériatrie et Gérontologie**

Du 3 janvier au 2 février 2012 à Clermont-Ferrand puis Saint-Etienne

- **Module Thérapeutique en Gériatrie**

Du 27 au 29 mars 2012

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

- **Stage Hospitalier** (candidats 1^{ère} année : 20 ½ j, candidats 2^{ème} : 20 ½ j consultations)

- **Stage Extra-Hospitalier** (candidats 1^{ère} année : 20 ½ j, candidats 2^{ème} année : 10 ½ j)

Organisation de ces stages à prévoir entre le 1^{er} et le 2^{ème} séminaire, en début d'année.

Mémoire Final : à remettre pour le **1 Mai 2012** si passation avant l'été ou pour le **1 Septembre 2012** pour passation en octobre 2012 (candidats 2^{ème} année et 2^{ème} année+)

Il n'y a pas de soutenance de mémoire de novembre à mars.

Pour les étudiants qui ne valideraient pas le mémoire au cours de la 2^{ème} année, celui-ci doit impérativement être validé dans les 2 années suivantes, au risque de perdre toute la validation des partiels et de l'examen interrégional.

IL EST RAPPELE QUE LA CAPACITE DOIT ETRE VALIDEE EN 3 ANS MAXIMUM UNE FOIS LA 1^{ère} INSCRIPTION PRISE, NECESSITE DE REPENDRE UNE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE CHAQUE ANNEE

RAPPEL

ENSEIGNEMENT THEORIQUE et ENSEIGNEMENT PRATIQUE **OBLIGATOIRES** : en cas d'absentéisme l'autorisation de se présenter aux examens annuels peut être refusée.

Validation du chaque module lors du module suivant.

1^{ère} session (module 4 et modules absents+ épreuve interrégionale) du 25 mai au 30 juin 2011

Coordonnateur : Professeur B. LESOURD

CAPACITE GERONTOLOGIE

INSCRIPTION

pour les 2^{ème} année et +

Inscription en année universitaire 2011-2012

Les inscriptions en 2^{ème} année et 2^{ème} année+ se feront du 15 Juin 2011 au 24 octobre 2011 à la:

Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand

Service de la Scolarité 3^{ème} cycle-Formation Continue : Mlle BETTE

Demander votre dossier d'inscription par mail : jennifer.bette@u-clermont1.fr

28 place Henri DUNANT, 63001 Clermont-Ferrand Cedex

Sont autorisés à s'inscrire en 2^{ème} année, les étudiants qui ont suivis une 1^{ère} année dans une faculté française. Pour ceux qui n'auraient pas validé tous leurs modules ou tous leurs stages, ils doivent obligatoirement les valider pour obtenir le diplôme.

Sont aussi autorisés à s'inscrire les étudiants titulaires du DU de Médecins Coordinateurs en EHPAD qui ont validé ces diplômes dans les Facultés de Clermont-Ferrand et de Saint-Etienne car les enseignements suivis sont les mêmes que ceux des étudiants de la capacité. Ces étudiants devront validés autant de stages qu'exigés pour les étudiants de la capacité pour obtenir le diplôme.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 13 h 30 à 16 h 00

PIECES à FOURNIR :

- 1 attestation d'assurance responsabilité civile privée
- 2 enveloppes (auto-collantes) à votre nom et adresse + 2 timbres (tarif en vigueur à la date de l'inscription)
- 1 chèque pour régler les droits d'inscription (Tarifs : 2010-2011 : 478,57 €, susceptible de modifications pour 2011-2012)
- 1 photo
- 1 photocopie de votre dernier diplôme